

Douanier

Le douanier est la personne qui contrôle en vue du respect des réglementations relatives à la concurrence, à la consommation et à la circulation des marchandises.

Secteurs d'activités:

Fonction publique

Nature du travail:

Le rôle du douanier est de détecter les pratiques contraires à la libre concurrence et de veiller à la transparence des conditions tarifaires entre entreprises.

Il procède à des contrôles et à des vérifications comptables, les déclarations d'exportation, d'importation et les marchandises. Le douanier recherche aussi les infractions, saisit des documents et adresse des procès-verbaux.

Il perçoit des droits et des taxes sur les marchandises importées et exportées par les particuliers et les entreprises, pour le compte des autorités portuaires et de la CTG (octroi de mer)

Le douanier est en contact quotidien avec différents représentants et services de l'Etat comme le procureur de la République, le Conseil de la concurrence, la police et la gendarmerie.

Le métier peut donc impliquer des déplacements pour les contrôles sur le terrain ou des enquêtes; et varie selon le lieu d'affectation.

Zone de Dégrad des Cannes
97354 Rémire-Montjoly

☎ : +594 594 29 96 60

☎ : +594 594 29 96 63

www.portdeguyane.fr

gpm@portdeguyane.fr